

LE MAG

N° 26
FÉVRIER 2021
AVRIL 2021

CHENNEVIÈRES

ACTUALITÉS DE VOTRE VILLE
WWW.CHENNEVIÈRES.COM

J'♥ ma Ville, je participe !

QUARTIER
CENTRE-VILLE/
MON IDÉE
/FORT

QUARTIER
BELVÈDÈRE

QUARTIER
LES COTEAUX

QUARTIER
PARIS
CHENNEVIÈRES

QUARTIER
MOULIN

QUARTIER
BOIS
L'ABBÉ

QUARTIER
LES BORDES/
HAUTS DE
CHENNEVIÈRES



GRAND ANGLE
p.19

comités
de quartier



ACTUALITES
La police municipale joignable
24h/24
p.4



ACTUALITES
Le futur pôle culturel
p.9



PORTRAIT
Clara Cabral, championne de jujitsu
p.24

Chez A VOTRE ÉCOUTE
vos aides auditives 100% santé
avec reste à charge à 0€

A votre
écoute..
solutions auditives

OBJECTIF :
Simplifier l'accès à des appareils auditifs

PANIER 100% SANTÉ :
Créé par le Gouvernement avec des
aides auditives de Classe 1 bénéficiant
du Reste à charge 0€

 Alors prenez rendez-vous dès maintenant
avec votre spécialiste A VOTRE ÉCOUTE



Guillaume CAILLOU
Audioprothésiste
diplômé d'état

NOGENT-SUR-MARNE
01 41 95 23 74

LAGNY-SUR-MARNE
01 64 30 02 38

PONTAULT-COMBAULT
01 60 02 10 98

CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
01 45 90 22 80



Carla LUMBROSO
Audioprothésiste
diplômée d'état

www.a-votre-ecoute.fr



**BANQUE,
ASSURANCE,
TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À
COMPARER !**

**UNE BANQUE QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit  Mutuel

Du Plateau Briard

43 avenue du Général de Gaulle – 94430 Chennevières-sur-Marne

Tél. : 01 56 87 13 13 – Courriel : 06169@creditmutuel.fr

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,9 millions de clients-sociétaires.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen, 67013 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° DRIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

Les élections départementales et régionales étaient prévues en mars 2021. En raison de la crise sanitaire, elles devraient être reportées au mois de juin 2021. A l'heure où nous bouclons ce magazine, aucune date n'a encore officiellement été annoncée.

Afin de respecter les règles qui s'appliquent à la communication en période pré-électorale (Article L. 52-1 du Code électoral), j'ai décidé de suspendre la publication de l'édito du Maire.



Jean-Pierre Barnaud
Maire de Chennevières-sur-Marne
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris
Vice-Président de Grand Paris Sud Est Avenir

LA POLICE MUNICIPALE DÉSORMAIS JOIGNABLE 24H/24

POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ ET ASSURER LA TRANQUILLITÉ DES CANAVÉROIS, la Ville a mis en place depuis le 22 janvier un système d'astreinte de la Police municipale 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.



Les Canavérois peuvent contacter le service de la Police municipale à tout moment, y compris la nuit. Le numéro reste celui du standard : 01 45 94 06 06. Même si elle pouvait intervenir à tout moment en cas d'urgence (accidents de la route, feu d'appartement...), la Police municipale était jusque-là joignable jusqu'à 20 heures

en semaine et jusqu'à 1 heure du matin le samedi pour les administrés. En dehors de ces horaires, tous les appels destinés à la Police municipale étaient redirigés vers la Police nationale.

L'équipe d'astreinte opérationnelle est composée de 2 fonctionnaires de police.

En fonction des sujets, et des demandes, elle les traite soit par intervention directe si urgence ou différée, soit en lien avec la Police nationale.

Ses missions

La Police municipale assure le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

Les agents ont notamment pour mission de par leur qualité d'agent de police judiciaire adjoint citée à l'article 21-2 du Code de Procédure Pénale :

- de seconder, dans leurs fonctions, les officiers de police judiciaire ;
- de rendre compte à leurs chefs hiérarchiques de tous crimes, délits ou contraventions dont ils ont connaissance ;
- de constater, en se conformant aux ordres desdits chefs, les infractions à la loi pénale et de recueillir tous renseignements en vue de découvrir les auteurs de ces infractions ;

• conformément aux articles 53 à 73 du Code de Procédure Pénale, ils interpellent et conduisent devant un O.P.J. les auteurs de crime flagrant ou de délit.

• conformément à l'article 78-6 du Code de Procédure Pénale, les policiers municipaux peuvent relever l'identité des contrevenants pour rédiger des procès-verbaux.

• de constater, par procès-verbal, les contraventions au code de la route dont la liste est fixée par le décret no 2000-277 du 24 mars 2000 (absence du titre justifiant l'autorisation de conduire le véhicule, de carte grise...);

• de constater, par rapport, les délits prévus par l'article L. 126-3 du code de la construction et de l'habitation (voies de fait et menaces de commettre des violences dans l'entrée, la cage de l'escalier ou les parties communes d'un immeuble collectif..).

➔ CONTACT

45 rue Aristide Briand - 01 45 94 06 06
Accueil :

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- 2 samedis par mois de 8 h à 20 h et 2 samedis par mois de 13 h à 1 h du matin
- le dimanche de 10 h à 18 h

CHENNEVIÈRES VILLE AMIE DES ANIMAUX

Chennevières a reçu le label «Ville amie des animaux 2 pattes» décerné par la région Île-de-France. Cette distinction récompense les communes pour leurs réalisations menées tant en faveur du respect du bien-être animal, que de la place de l'animal au sein de la commune et de son rôle auprès des concitoyens, notamment les plus fragiles. La Municipalité a créé une délégation « Condition animale », soutient les associations qui œuvrent pour le bien-être animal, intervient lorsque des animaux sont en difficulté et travaille sur son projet de maison de l'animal.

Le jury, composé de personnalités engagées en faveur de la cause animale, d'associations de protection animale ainsi que d'acteurs locaux, s'est réuni le 20 novembre dernier et a attribué à Chennevières le niveau 2 du label (sur 3) : «2 pattes» !



COVID 19

CHENNEVIÈRES CANDIDATE POUR OUVRIR UN CENTRE DE VACCINATION

FACE À LA DIFFICULTÉ DES CANAVÉROIS À OBTENIR DES RENDEZ-VOUS POUR SE FAIRE VACCINER, le Maire Jean-Pierre Barnaud a manifesté sa volonté auprès du Préfet d'établir un centre de vaccination à Chennevières.

Le 18 janvier, la campagne de vaccination a débuté, dans un premier temps pour les plus de 75 ans. 13 centres de vaccination ont été ouverts par la Préfecture dans le département : Alfortville, Champigny-sur-Marne, Saint-Mandé, Nogent-sur-Marne, Sucy-en-Brie, l'Haÿ-les-Roses, Bonneuil-sur-Marne, Maisons-Alfort, Saint Maur des Fossés, Arcueil, Orly et la ville de Créteil à compter du 25 janvier.

Mais le début de l'opération s'est grippé : les centres de vaccination via les plateformes de réservation et les centres d'appel ont été pris d'assaut. Les délais sont devenus très longs pour obtenir un rendez-vous. Des Canavérois se sont vu refuser des rendez-vous alors qu'aucune sectorisation n'est établie pour se faire vacciner. A cela, rajoutez un ralentissement dans la livraison des vaccins par les laboratoires.

Les possibilités de se faire vacciner sont donc devenues quasi nulles pour les Canavérois. Si la décision d'avoir un centre de vaccination relève de l'Etat, la Municipalité a manifesté sa volonté auprès du Préfet d'établir un centre de vaccination à Chennevières. La Ville est bien décidée à accomplir toutes les démarches nécessaires, en collaboration avec les autorités préfectorales et sanitaires, mais aussi avec les maires des villes voisines pour mutualiser



nos moyens, afin de répondre à l'attente forte et légitime des habitants de nos territoires. Une autre solution à envisager est la mise en place de rendez-vous collectifs, par commune, qui permettrait aux collectivités d'or-

ganiser des transports en car. Il est important que toute la population souhaitant se faire vacciner puisse avoir accès aux centres de vaccination.

LES MESURES

Le 29 janvier, le Gouvernement a annoncé de nouvelles mesures restrictives.

Les sorties et déplacements sans attestation dérogatoire restent interdits de 18 h à 6 h sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3 750 € en cas de récidive.

Afin de limiter les brassages de population et de préserver les petits commerces, les grands centres commerciaux non-alimentaires de plus de 20 000 m² sont fermés et les jauges dans les commerces sont renforcées. A Chennevières, le centre commercial Pince-Vent est concerné.

Le télétravail doit être renforcé.

Les frontières françaises seront fermées, sauf motif impérieux, au départ et à l'arrivée de tous les pays hors de l'Union européenne. Toute entrée sur le territoire à partir d'un pays de l'Union européenne est conditionnée à la réalisation d'un test PCR, à l'exception des travailleurs transfrontaliers. Tous les déplacements en provenance et en direction de tous nos territoires ultramarins sont également soumis désormais à la production de motifs impérieux

NON AUX DÉCHETS SAUVAGES

De plus en plus de signalements sont effectués auprès de la mairie concernant des dépôts sauvages de déchets ménagers ou d'encombrants. Le Territoire GPSEA en charge des déchets et la mairie ont mis en place des outils pour une meilleure collecte et vous permettre de sortir vos déchets au bon moment.

Application et sites internet

Pour faciliter l'accès aux informations sur la collecte des déchets, GPSEA a mis en place une nouvelle application. Grâce à un outil de recherche très simple, chaque habitant peut consulter tous les éléments propres au service offert à son adresse : les jours, la fréquence et le type de déchets collectés.

La carte est à disposition du public sur la page d'accueil de www.sudestavenir.fr ou via <https://geo.gpsea.fr/mesdechets>

Vous pouvez également retrouver le calendrier des jours de collecte sur le site de la ville www.chennevieres.com rubrique vivre au quotidien

Chennevières Je signale

La Ville a déployé l'application « Chennevières Je signale » qui vous permet de signaler un problème technique via votre téléphone portable. Vous pouvez y signaler les dépôts sauvages de déchet qui seront ensuite transférés au service concerné du Territoire GPSEA.



Un numéro à votre service

Vous avez un incident de collecte à signaler, un bac cassé qui nécessite une réparation (couvercle, roues)... Vous emménagez, vous avez besoin de nouveaux bacs... vous avez une question sur le tri sélectif... Un seul numéro, le numéro vert du Territoire Grand Paris Sud Est Avenir : **0800 099 719**

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Les déchetteries

L'accès aux deux déchetteries du territoire Grand Paris Sud Est Avenir- La Queue-en-Brie et Sucy-en-Brie – est réservé aux

particuliers munis d'une carte à code-barre personnelle. Pour obtenir cette carte, renseignez-vous sur www.sudestavenir.fr ou rendez-vous aux services techniques de la Communauté d'Agglomération situés au 11 rue Gustave Eiffel (ZI de la Croix Nicolas) à La Queue-en-Brie (**Tél. 01 56 74 18 70**).

Déchetterie de Sucy

20 avenue de la Sablière

Fermée les jours fériés, le dimanche après-midi et le mardi toute la journée

Déchetterie de La Queue-en-Brie

600 route de Brie



ATTENTION À LA NEIGE ET AU VERGLAS

Pour éviter les glissades ou les chutes, soyez prudents en sortant de votre domicile. Et n'hésitez pas à déneiger les accès de votre maison ou à votre voiture dès que possible. Ne vous déplacez que si c'est absolument nécessaire et préférez les transports en commun. Et si vous devez utiliser votre voiture, respectez les consignes de circulation.

Chaque année, du 15 novembre au 15 mars, la Préfecture met en œuvre un plan zonal de circulation routière en cas de neige ou de verglas.

À Chennevières, certains axes de circulation sont déblayés en priorité (comme la rue du Pont de Chennevières et la rue Cazenave) ainsi que les rues empruntées par les transports en commun. Les trottoirs situés devant les équipements communaux (écoles, crèches, église...) sont également dégagés et sablés.

Rappelons qu'en cas de neige les propriétaires doivent dégager les bateaux et les trottoirs devant chez eux.

Cadre de vie

BIENTÔT DES BORNES ÉLECTRIQUES



La Ville a passé une convention avec le Sigeif (service public du gaz, de l'électricité et des énergies locales en Ile-de-France) **POUR L'INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES.**

Quatre bornes pouvant recharger deux véhicules seront installées :
 - rue du Maréchal Leclerc : avant l'arrêt de bus dans le sens rue de Gaulle - rue Aristide Briand,
 - rue du Général de Gaulle, sur des places de stationnement au niveau du n°2 de la rue,
 - à l'entrée de la place Mon Idée,
 - route du Plessis Trévisé, direction route de la Libération et avant l'intersection avec l'avenue d'Autun.

Les travaux d'installation ont débuté en février. Les chantiers ne débordent pas sur les voies sauf si une tranchée est à creuser pour le raccordement. A ce moment-là, la circulation sera en alternance sur une journée. Les bornes seront opérationnelles à partir de début avril.

Trois bornes de 22 kW permettront une recharge de réassurance en journée en moins de 2 heures et une recharge complète la nuit à un tarif préférentiel. Une borne 24 kW/DC (avenue Maréchal Leclerc) permettra une recharge accélérée

de la batterie à 80% en moins d'une heure. Bien évidemment, le véhicule et la borne communiqueront ensemble pour adapter la puissance de charge à celle maximale admissible par le véhicule et délivrable par la borne.

Les bornes de recharge seront interopérables, ce qui signifie que vous pourrez payer avec la carte de l'opérateur de mobilité de votre choix suivant ses conditions tarifaires ou par carte bleue au tarif Sigeif via l'application mobile. Le tarif Sigeif, le parcours client et le numéro d'assistance sont affichés sur chaque borne.

Cette démarche de la Municipalité est menée en partenariat avec le Sigeif (Service public du gaz, de l'électricité et des énergies locales en Ile-de-France) et la Région Ile-de-France. Le Sigeif finance ainsi 100% de l'investissement et prend en charge la maintenance. L'objectif est de soutenir la stratégie gouvernementale de développement de la mobilité propre notamment en augmentant le parc de véhicules électriques.

Une meilleure desserte en bus pour les collèges et lycée.

Dans le cadre du plan d'amélioration du réseau de bus sur l'ensemble de la Région Ile-de-France, Ile-de-France Mobilités a décidé de développer les lignes scolaires du réseau SITUS.

Depuis le 4 janvier, des lignes de bus ont été créées pour mieux desservir les établissements scolaires du territoire et ainsi faciliter l'utilisation des transports au quotidien.

A Chennevières, de nouvelles lignes avec des horaires adaptés ont été mises en place pour le collège Molière et le lycée Champlain :

Le collège Molière : la nouvelle ligne **81** par du Moulin vert (Bords de Marne), remonte par la rue du Pont, va en direction du Moulin à Vent et termine au collège.

Les élèves peuvent continuer à prendre les lignes 208B et 308 (arrêt St Siméon).



Le lycée Champlain : la nouvelle ligne **71** relie le lycée à La Queue en Brie (arrêt petit caporal).

La ligne **82** dessert les bords de Marne (arrêt du Moulin vert) et le centre ville (résidence de France). Les lycéens ont toujours la possibilité de prendre les lignes 10, 8, 208B et 308.

Ces changements ont pour objectif d'apporter une meilleure lisibilité de l'offre de transport tout en garantissant des grilles horaires en adéquation avec les principales entrées et les sorties des établissements. Ainsi les élèves n'auront désormais qu'une ligne dédiée à leur parcours : l'aller et le retour seront identiques.

Retrouvez les horaires :

transdev-idf.com et l'appli Transdev IDF
iledefrance-mobilites.fr
chennevieres.com, rubrique vivre au quotidien

RÉAMÉNAGEMENT DU PARC DU FORT DE CHAMPIGNY



La phase 1 du réaménagement du parc du Fort de Champigny s'est officiellement achevée par le démontage du portail permettant l'accès au Fort le 28 janvier dernier. Vous pouvez désormais flâner sur les promenades extérieures. Les propriétaires de chiens sont tenus de les garder en laisse et de ramasser les déjec-

tions. Vous pouvez également profiter des jeux en bois situés au niveau du jardin de la pouidière. Le soir, découvrez ou redécouvrez le fort différemment grâce à l'éclairage led rouge, choisi pour ne pas déranger la faune.

En décembre dernier, les dernières plantations ont eu lieu avec des arbres comme

des charmes communs, des merisiers ou des chênes pédonculés.

La prochaine étape sera la rénovation de la passerelle menant au Fort (pont fixe) et du pont à bascule.

Pour ces travaux, la Ville a bénéficié de subventions de la Métropole du Grand Paris et de la Région Ile-de-France.



LA VOIRIE !

La rue Edmond, avant et après.



• **Le chantier RTE avance et se situe au-delà du croisement avec l'avenue de Coeuilly.** RTE, le réseau de transport d'électricité, réalise des travaux de modernisation sur une ligne électrique très haute tension souterraine. A Chennevières, cette ligne passe sous la RD4, entre le rond-point du Fort et l'entrée du poste des Sonnettes (face aux entrepôts Franprix). Ces travaux vont perturber la circulation jusqu'au 28 mai. Au fur et à mesure de l'avancée du chantier, la circulation est réduite à une voie.

Renseignements sur le site www.rte-france.com/projets/nos-projets/sonnettes-saint-maur

- **Rue Molière :** les travaux d'enfouissement et d'éclairage public sont terminés. En mars aura lieu la réfection de la voirie
- **La rénovation des rues Yvonne, Germaine et Edmond** est achevée avec enfouissement des réseaux, réfection de la voirie et marquage du stationnement.
- **Nouveaux emplacements de stationnement à durée limitée :** depuis le 1^{er} février, deux emplacements rue du Pont (situés devant le magasin de vélo et la laverie) font l'objet d'un stationnement à durée limitée à 45 minutes.
- **Route du Plessis-Trévisé,** le Département va effectuer des travaux de plantation d'arbres du 3 au 17 février.



LE LAURÉAT DU FUTUR PÔLE CULTUREL DÉSIGNÉ

LES DATES CLÉ

2017 : le Maire Jean-Pierre Barnaud propose à GPSEA de regrouper dans un nouveau bâtiment les équipements culturels structurants de la médiathèque et du conservatoire de musique et de danse, placés sous la responsabilité de l'Établissement Public Territorial.

10 avril 2019 : vote lors d'une séance du Conseil de Territoire, d'une délibération lançant la procédure de concours de maîtrise d'œuvre relative à la création de ce pôle.

4 décembre 2020 : le jury désigne le lauréat.

2022 : début des travaux pour une durée de 2 ans. La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'établissement public territorial GPSEA en association avec la Ville.

LA CULTURE EST UNE COMPÉTENCE RELEVANT DU TERRITOIRE GRAND PARIS SUD EST AVENIR. Sous l'impulsion de la Municipalité, en avril 2019, le GPSEA a voté la création d'un pôle culturel sur le territoire de Chennevières. Un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé. Le 4 décembre dernier, un jury a choisi le lauréat en charge de la réalisation du projet.

C'est le projet de l'agence Dominique Coulon et associés qui a remporté le concours. Dominique Coulon est un architecte qui a déjà conçu un grand nombre de bâtiments scolaires et culturels publics construits en France.

Ce projet a été choisi car il affirme une belle présence dans le site et exprime sa fonction culturelle. Il est constitué de parallélépipèdes empilés, légèrement décalés, formant des creux qui donnent à voir la vie intérieure par des très grandes baies vitrées.

Très rationnel sur le plan structurel, le projet est également très fonctionnel et clair dans son organisation. Il met en valeur l'ensemble du programme du projet grâce à ses grandes ouvertures.

Les enjeux du pôle culturel

Le pôle culturel, situé à côté du Théâtre Roger Lafaille, accueillera sur plus de 3 700 m² les activités du conservatoire de musique et de danse Émile Vilain, de la médiathèque Albert Camus, des associations culturelles ainsi qu'un auditorium de 130 places, des salles de cours, des studios, des espaces administratifs, un accueil commun à tous les publics et permettant l'accès à tout ou partie des entités du pôle (fonctionnement indépendant de chaque secteur), un bibliobus et un parc de stationnement sur 2 niveaux de 111 places et d'emplacements pour les 2 roues.



Lieu de vie, de rencontre, de création et d'apprentissage de la culture, cet espace multifonctionnel tourné vers la culture et les spectacles symbolise de la volonté conjugée de la Ville et du Territoire de doter les Canavérois d'un outil de création et de diffusion de la culture. Ce futur équipement aura pour vocation d'accueillir non seulement les Canavérois mais aussi les usagers des communes voisines. Le montant du projet s'élève à près de 14 millions d'euros.



18 257 CANAVÉROIS

Chennevières compte 18 257 Canavérois au 1^{er} janvier 2021 selon l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE). Ces chiffres sont basés sur les données 2018.

Pour comparaison, au 1^{er} janvier 2020, Chennevières comptait 18 444 habitants (données 2017).

En raison de l'évolution de la situation sanitaire, l'INSEE a décidé de reporter à 2022 la prochaine enquête annuelle de recensement. Les nombreux déplacements et contacts avec les habitants sont difficilement compatibles avec le contexte sanitaire. Néanmoins, comme chaque année, l'Insee publiera les populations de la France et de toutes ses communes fin 2021.

CHENNEVIÈRES VILLE DE L'AMOUR



Chaque année pour la Saint-Valentin, la Ville propose aux Canavérois et Canavéroises de déclarer leur flamme. En effet, le jour du 14 février, vos messages d'amour seront diffusés sur les panneaux lumineux de toute la ville, ainsi que sur notre page Facebook et dans notre story Instagram.

Alors n'hésitez pas, envoyez vos messages destinés à votre Valentin(e) avant le jeudi **11 février** à l'adresse mail suivante : webmestre@chennnevieres.fr

BÉNÉVOLE POUR SOUTIEN SCOLAIRE



Dans le cadre de sa délégation « Prévention de l'échec scolaire », Samira Guerroumi œuvre très activement auprès d'associations canavéroises afin de proposer du soutien scolaire aux élèves en difficulté. La conseillère municipale déléguée entend ainsi venir en renfort au soutien déjà mis en place par le Centre Municipal La Colline.

Pour les enfants

Depuis le mois de janvier, les associations Chaleur et Partage (voir p.29), la CNL, la CGL et Couture et Passion organisent des séances de soutien scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17 h à 18 h, soit au sein du local CNL/CGL situé au 3 rue Clément Ader, soit dans une salle mise à disposition à l'église Jean XXIII. Un goûter est offert à l'arrivée des enfants. Ce soutien scolaire est destiné aux enfants dont les familles ont des difficultés avec la langue française.

RECHERCHE BÉNÉVOLES

Afin d'apporter cette aide aux enfants, les associations sont à la recherche de bénévoles. Vous êtes enseignants en activité ou à la retraite, étudiants, vous avez du temps libre et des aptitudes pour aider les enfants, alors n'hésitez pas à les contacter !

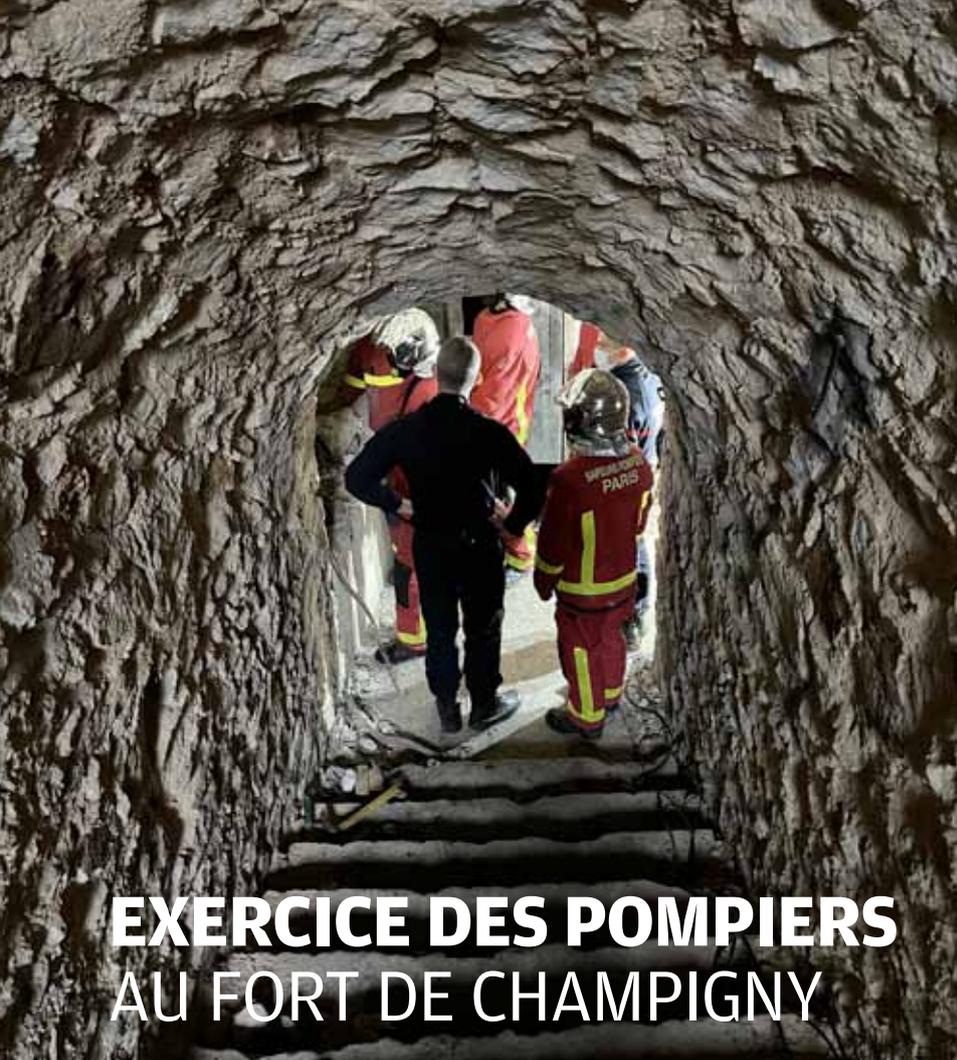
Il est important de trouver des bénévoles car la prochaine étape sera d'étendre le soutien scolaire aux autres quartiers de la ville.

→ CONTACTS

Oumar : 06 61 26 06 56

Lucette : 07 81 09 92 55

Chaleur_et_partage.chennevieres@yahoo.com



EXERCICE DES POMPIERS AU FORT DE CHAMPIGNY

LE 17 DÉCEMBRE, CHENNEVIÈRES A ACCUEILLI LES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS POUR UN EXERCICE GRANDEUR NATURE. Investi pour la journée, le Fort de Champigny a servi de décor à un scénario catastrophe. Le synopsis ? Une intervention majeure à la suite d'une explosion de gaz avec un effondrement au niveau de la chaussée et un immeuble saturé de gaz qui risque d'exploser à tout moment. Des victimes sont coincées sous les décombres. L'objectif premier de l'exercice sera de les retrouver.

Dans les souterrains du Fort, la mise en scène est parfaite. En premier lieu, les pompiers ont dû localiser les « victimes » coincées derrière des murs de pierres. Pour cela, c'est l'équipe cynotechnique qui est intervenue. Les exercices de ce type sont aussi l'occasion parfaite d'entraîner les chiens utilisés par les pompiers pour des missions de recherche de personnes ensevelies ou de recherche de personnes égarées.

Une fois les victimes localisées avec succès, il a fallu sécuriser la zone. C'est le rôle des pompiers spécialistes « RSMU » (Recherche et sauvetage en milieu urbain), spécialisés dans la sécurisation de site en milieu effondré ou menaçant de ruine et dans les interventions nécessitant des reconnaissances et/ou des sauvetages. Leur mission est de s'assurer que le bâtiment ne s'effondre pas davantage de sorte à ce que le reste de l'intervention puisse se dérouler

sans risque et de créer un passage à travers les débris pour pouvoir sortir les victimes en toute sécurité. C'est la dernière étape : à l'aide d'un brancard, il a fallu extraire les victimes des souterrains, mission quelque peu périlleuse en raison de l'étroitesse des souterrains du Fort. Une fois la manœuvre effectuée, les pompiers ont débriéfé de la réussite de l'exercice, des

points positifs et des choses à améliorer pour la suite. L'exercice s'est achevé par la présentation du CESD (Camion d'Étalement et de Sauvetage Déblaiement). Il s'agit du véhicule spécifique utilisé par les pompiers spécialisés « RSMU » pour réaliser des opérations de recherche, de localisation et de dégagement de victimes lors d'effondrement ou d'éboulements.

Les sapeurs-pompiers de Paris défendent les 124 communes des départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, soit un territoire de 760 km² environ avec une densité de population de 7 millions d'habitants, sans compter les travailleurs et les touristes.

La protection de cette zone est assurée par 71 centres de secours, 3 centres de secours NRBC (nucléaire radiologique biologique chimique) et 2 centres de secours nautiques. C'est la caserne de Champigny qui assure la protection des Canavérois. Située au 14, rue de Dunkerque, elle est composée de 90 sapeurs-pompiers et défend les communes de Champigny, Chennevières, Ormesson et La Queue-en-Brie. Ils ont effectué 8 000 interventions en 2020.

LES ACTIONS POUR SOUTENIR LES ENFANTS DES ÉCOLES DU BOIS L'ABBÉ



AFIN D'AIDER LES ÉLÈVES DU QUARTIER ET DE LES OUVRIR AU MONDE, de rétablir l'égalité des chances entre tous, la Ville a intégré les dispositifs nationaux « Cités éducatives » (pour le quartier du Bois l'Abbé) et « Vacances apprenantes ». La Municipalité a mis en place des actions comme la remise de tablettes dans le cadre des Cités éducatives.

Jeudi 17 décembre, dans le cadre du dispositif « Cités éducatives », 36 tablettes ont été symboliquement remises par Abel-Kader Guerza, Préfet délégué à l'égalité des chances du Val-de-Marne, accompagné par Muriel Chouviat, déléguée du Préfet, le Maire Jean-Pierre Barnaud, Anne-Marie Vialatoux Maire-adjointe à l'Éducation et Fatima Marzouk chef de file « Cités éducatives » pour le Bois l'Abbé et principale du collège Elsa Triolet à Champigny.

Les tablettes ont été remises, en présence de M. Thévenet, Inspecteur Education nationale de circonscription, aux directrices d'écoles à destination de 36 familles pas ou peu équipées en matériel informatique. Le samedi 30 janvier, Anne-Marie Vialatoux Maire-adjointe à l'Éducation a procédé à la remise en main propre de ces outils numériques aux familles concernées. « Cette action permet de rétablir l'égalité des chances et réduire la fracture numérique. Je suis convaincu de ce que vous faites et cette collaboration de tous les acteurs autour de l'enfant fera la réussite du projet » a souligné le Préfet.

Cités éducatives

En septembre dernier, notre Ville a reçu le label « Cités éducatives » pour le quartier du Bois l'Abbé (Champigny/Chennevières). Ce dispositif a pour vocation de mieux accompagner les enfants et les jeunes (3 à 25 ans) des quartiers prioritaires vers la réussite et ce du plus jeune âge jusqu'à la poursuite d'études et l'insertion professionnelle en mobilisant l'ensemble des acteurs éducatifs, collectivités mais aussi associations et habitants.

Chennevières mène des actions en faveur des élèves et de leurs familles dans plusieurs domaines (santé, accompagnement, culture...).

Vacances apprenantes

Pour les prochaines vacances de printemps et d'été (sous réserve des conditions sanitaires), la Ville va proposer des séjours thématiques dans le cadre du dispositif « Vacances apprenantes ». Cette opération a déjà été menée l'été dernier et aux vacances d'automne avec des séjours en différents lieux du territoire (5 séjours l'été dernier et 1 aux vacances d'automne)

L'objectif de répondre aux besoins d'expériences collectives, de partage et de remobilisation des savoirs après les périodes de confinement.

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2021

Les inscriptions s'effectueront jusqu'au 3 avril pour les enfants nés en 2018 qui entrent en maternelle et les nouveaux arrivants. Elles se font exclusivement sur rendez-vous.

En application de la sectorisation, l'enfant est affecté dans l'école dont dépend le lieu de résidence de la famille. Vous pouvez déposer un dossier de demande de dérogation du 22 février au 30 avril 2021, la commission se réunira fin mai 2021.

Service Education Enfance
Hôtel de Ville - 14 avenue
du Maréchal Leclerc - 01 75 65 10 66



Jeunesse



Le service jeunesse lance l'opération « Clean Ta Colline » ! L'objectif ? Sensibiliser les jeunes au développement durable et à la préservation de l'environnement tout en nettoyant les rues de Chennevières.

Une fois par mois, trois jeunes, encadrés par un animateur, vont sillonner les différents quartiers de la Ville pour récolter le plus de déchets possibles.

La première action a eu lieu le mercredi 27

janvier dans le quartier du Bois l'Abbé. À cette occasion, 7 kilos de déchets ont été ramassés par trois jeunes du Club Noé.

Le matériel pour ramasser les déchets (pinces, gants et sacs poubelles) a été fourni par le bailleur 1001 vies habitats.

Les prochaines actions auront lieu :

- **le mercredi 24 février** dans le quartier des Hauts de Chennevières / des Bordes
- **le mercredi 24 mars** dans le quartier du Centre-Ville

- **le mercredi 21 avril** dans le quartier du Fort

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

Votre enfant a entre 12 et 17 ans et souhaite participer aux prochaines actions ? Contactez le club Noé !

➔ **CONTACT**

1, rue Clément Ader
01 45 93 90 15

CHANTIER PERMIS B

Parce qu'il est toujours plus facile de se lancer dans la vie active quand on a le permis, la Municipalité propose de donner un coup de pouce aux jeunes Canavérois. Le dispositif Chantier Permis B, en partenariat avec les auto-écoles CER du Stade et Pilot'in, consiste à financer le permis de conduire aux jeunes Canavérois âgés de 18 à 25 ans en recherche d'emploi. En contrepartie, le jeune s'engage à travailler dans un service de la commune pendant 1 mois.

Les places sont limitées et seront attribuées après étude des dossiers par une commission et entretien de motivation.

Date de retrait des dossiers : **lundi 24 février**

Date limite de dépôt des dossiers : **vendredi 27 mars**

Vous pouvez télécharger le dossier sur le site de la Ville :

www.chennevieres.com

Plus d'informations :

Point Rencontre Information Jeunesse (PRIJ)

Ouvert sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

1 bis, rue Clément Ader

01 45 93 90 15



L'AGENDA DE LA PETITE ENFANCE

Lieu d'accueil enfants parents

Le LAEP est un lieu de rencontre, d'échanges, de partage pour les parents d'enfants de 0 à 4 ans. L'accueil est anonyme et gratuit.

Les lundis 8 février, 1 mars, 15 mars, 29 mars et 12 avril

De 9 h à 11 h 30, sans inscription
La Bergamote, 15, rue Rabelais

Réunions d'information familles

Ces réunions permettent aux parents de s'informer auprès des responsables de structures sur les conditions d'accueil. Pour participer, votre enfant doit être né ou vous devez en être à votre septième mois de grossesse.

Les jeudis 11 février, 11 mars et 15 avril

À 14 h, sur inscription, places limitées
Maison des familles, 2, rue Jean Moulin

Le RAM un lien entre les parents et les assistantes maternelles indépendantes.

Le Relais Assistants Maternels est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents,



des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile.

Les parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil, sur leur rôle d'employeur et les obligations qui en découlent (embaucher des salariés agréés, effectuer des déclarations conformes à l'activité exercée, etc.).

Vous pouvez contacter le RAM au 01 45 94 74 80

➔ CONTACT

La Bergamote
15, rue Rabelais
01 49 62 77 71

Le CCAS vous informe

LES ATELIERS VIRTUELS DU CCAS

DANS L'ATTENTE DE POUVOIR SE RETROUVER pour partager des moments de convivialité et de découverte, le CCAS vous propose de participer, en distanciel (en audio conférence ou en visio conférence), à différents ateliers.

Veillez à être disponible à chacune des dates de l'atelier choisi

Atelier « Vitalité, bien-être »

Cet atelier se déroulera sur 3 séances hebdomadaires portant sur les thèmes suivants :

- Santé, suivi médical et téléconsultations
- Activité physique (bouger même pendant le confinement) et alimentation (varier les plaisirs et idées recettes)
- Bien être, rythme de la journée, sommeil

Les mardis 9, 16 et 23 mars de 10 h à 11 h 30

Atelier « Equilibre en mouvement »

Cet atelier se déroulera sur 8 séances hebdomadaires. Au programme : des moments d'échanges sur les thèmes d'actualités, sur des sujets tels que la motricité, l'habileté, la proprioception, la confiance en soi, le sommeil, l'alimentation...

Les mardis 30 mars, 6, 13, 20, 27 avril et les mardis 4, 11 et 18 mai de 10 h à 11 h 15

Atelier « Mémoire »

Cet atelier se déroulera sur 8 séances et sera basé sur les notions suivantes : exercer ses principales fonctions cognitives, apprendre les techniques de travail de mémoire pour les appliquer dans la vie quotidienne, conseils pratiques pour prendre soin de son cerveau.

Les jeudis 18, 25 mars, 1, 8, 15, 22, 29 avril et 6 mai de 10 h à 11 h 30



➔ CONTACT Inscriptions uniquement auprès du CCAS au 01 75 65 10 75

Centre Municipal La Colline

LES FEMMES À L'HONNEUR

JOURNÉE DE LA FEMME

8 MARS

Du 1^{er} au 8 mars, le Centre Municipal La Colline propose diverses animations en lien avec la Journée internationale des droits des femmes, qui a lieu le 8 mars. Durant toute la semaine, des portraits de femmes seront diffusés sur la page Facebook du centre. L'idée ? Donner la parole à des femmes aux parcours divers pour représenter leur pluralité.

Le mercredi 3 mars, à 14 h, rendez-vous sur la page Facebook du centre pour un live autour des questions de santé féminine avec l'intervention d'une infirmière et de Mélanie Mercier, coordonnatrice prévention santé au Centre Municipal La Colline.

Le samedi 6 mars à 14 h, place aux questions de culture générale sur le droit des femmes dans un Facebook live.

Lundi 8 mars, pour clôturer cette semaine et pour cette Journée de la femme, une après-

midi jeux de société en petits groupes sera organisée à partir de 14 h, suivi de la plantation d'un arbre avec une plaque commémorative.

→ CONTACT

Centre Municipal La Colline
13 rue Rabelais
01 45 94 27 99

L'AGENDA DU CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE

Le pôle prévention santé vous propose :

- Collecte de Don de Sang avec l'EFS : **samedi 6 mars** de 9 h 30 à 13 h 30 au Centre Jean Moulin – sur rendez-vous sur le site de l'Etablissement Français du Sang : dondesang.efs.sante.fr



En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les actions pourront avoir lieu à distance via un live Facebook ou seront décalées à un mercredi après-midi de 14 h 30 à 16 h 30.

- Permanences Nutrition : les mercredis **10 février, 10 mars et 07 avril** de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h – sur rendez-vous
- Permanences psy : **les lundis et mercredis** de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et vendredis de 9 h à 12 h – sur rendez-vous
- Séances vaccinations : **mercredis 3 février et 14 avril**
- Permanences CIDFF : **tous les vendredis** de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h – sans rendez-vous

Du côté du pôle centre social, retrouvez les différents ateliers et animations :

- Atelier Vie Quotidienne : **lundi 8 février** à 14 h à l'épicerie solidaire, thématique : les produits d'entretien fait maison.
- Animation Ludo en famille : **vendredi 12 mars** de 19 h à 21 h – Soirée jeux de société
- Animation Femmes d'abord : **vendredi 26 mars** de 19 h à 21 h – Danse du Monde

Commerces

OPTIQUE DU MOULIN

DEPUIS 13 ANS, JENNIFER ET NELLY, MÈRE ET FILLE, CONSEILLENT ET ACCOMPAGNENT LES CANAVÉROIS dans le choix de leurs montures aussi bien pour des lunettes de vue que pour des lunettes de soleil dans une ambiance familiale.

Plus de 600 paires de lunettes pour tous les goûts et tous les budgets. Marques de luxe, de créateurs, mais aussi beaucoup de petits fabricants français pour "mettre en avant et valoriser le Made in France" explique Jennifer.

La situation sanitaire n'est pas toujours facile à vivre pour ce commerce. En effet, "impossible de vendre des lunettes en ligne ou en click and collect". Mais, pour faire face à la crise, Jennifer et Nelly se sont adaptées. Protocole sanitaire strict dans la boutique pour continuer d'accueillir les clients dans les meilleures conditions et déplacements à domicile.

Depuis le début de la pandémie, elles ont renforcé ce dispositif qui permet aux personnes à mobilité réduite ou qui ne

peuvent pas se déplacer de faire vérifier leur correction et de choisir leurs futures montures. En parallèle, Jennifer s'est récemment lancée sur Instagram pour partager avec les Canavérois les nouveaux modèles reçus !

À noter que l'optique du Moulin est agréé par beaucoup de mutuelles, ce qui permet à la plupart des clients de bénéficier du tiers-payant et de ne pas avoir à avancer les frais.

→ CONTACT

Centre commercial du Moulin

10 rue d'Amboile

Du lundi au jeudi de 10 h à 18 h 30, le vendredi

de 10 h à 16 h et le dimanche de 10 h à 12 h 30

01 45 94 89 07

Ou Jennifer au 06 12 35 11 29

📷 [optique_du_moulin_jennifer](#)



ISA NAILS SUN BEAUTÉ



Parce que le centre commercial jouit d'une bonne fréquentation, Isabelle Blot y a ouvert son institut de beauté il y a quatre ans. **ELLE VOUS PROPOSE DES SOINS ESTHÉTIQUES ET DE LA PROTHÈSE ONGULAIRE.**

Esthéticienne de formation, Isabelle Blot a ouvert sa première ongleserie à Ormesson. Avec la volonté de s'agrandir, elle a prospecté et trouvé ce local au centre commercial du Belvédère : « J'habite Ormesson depuis 10 ans. Je fais mes courses dans ce centre commercial. Donc je n'ai pas hésité » D'autant qu'il y a beaucoup plus de passages, de fréquentation que boulevard du Château. D'ailleurs, dès son installation en juillet 2018, sa clientèle a augmenté. Elle a embauché deux esthéticiennes dont une Canavéroise.

« Isa nails sun beauté » est un institut entièrement dédié à votre beauté et à votre bien-être : épilation, UV, lumière pulsée, manucure, pédicure... Des prestations très prisées au lendemain des confinements : « les clientes étaient très heureuses et soulagées que l'on prenne soin d'elles. L'institut a connu un mois exceptionnel, ce qui était rassurant car on a eu peur de faire faillite ».

Une nouvelle aventure pour Isabelle Blot qui est récemment devenue la propriétaire du point presse voisin L'Express du Belvédère. « Le propriétaire est parti à la retraite. J'ai constaté qu'il y avait une bonne fréquentation. J'ai rénové l'intérieur de la boutique, mis en place une nouvelle équipe dynamique. Et nous proposons des cafés, thés et jus de fruit au comptoir, à emporter pendant la crise sanitaire ».

→ CONTACT

Centre commercial du Belvédère

13 rue du Belvédère - 09 70 35 32 64

Du mardi au samedi de 9 h 30 à 19 h

www.isa-nails-beaute.fr

Sur [Facebook](#) et [Instagram](#)

Entreprise

MILLA POIGNÉES : LE DESIGN À PORTÉE DE MAIN

M I L L A

LE DÉCLIC S'EST PRODUIT DURANT DES TRAVAUX : FAIRE DE LA POIGNÉE DE PORTE UN ÉLÉMENT DE DÉCORATION À PART ENTIÈRE. Stella et Michal ont créé il y a un an leur société de vente en ligne de boutons et poignées de porte, design, chics et abordables. Un pari qui prend de l'envergure.

L'aventure a commencé au cours de travaux de rénovation. En 2018, Stella et Michal s'installent dans un pavillon à Chennevières. Ils réalisent des travaux et remplacent les portes. Afin d'apporter une touche déco, ils se mettent en quête de poignées qui se marient au design de leurs portes. Le couple a eu beau feuilleter les catalogues et écumer les boutiques : dans la famille des poignées de porte modernes, le choix est pauvre ou dramatiquement hors budget. C'est ainsi que l'idée est née et a muri. « *Nous sommes restés une année sans poignées car nous voulions la même couleur que notre insert* », raconte Stella. Des enseignes de bricolage proposent ces produits à prix bas ou bien ce sont des boutiques haut de gamme aux tarifs inabordables. Le couple a donc choisi de monter sa société dans le créneau intermédiaire. Il a prospecté au niveau européen. « *Deux fabricants ont cru en notre projet. Aujourd'hui, ils sont ravis pour nous* », précise Michal. L'entreprise a été créée en janvier 2020. Mais nous avons connu quelques déboires notamment informatiques. Nous avons réellement débuté notre activité en septembre dernier. Nous avons effectué 130 commandes en 3 mois. On n'y croyait pas. Nous avons fait un important référencement sur les réseaux sociaux. » L'entreprise est très présente sur le numérique : site internet, Facebook ou LinkedIn. Lui est informaticien, elle comptable et tous les deux travaillent toujours en parallèle de leur aventure Milla poignées.

La poignée, objet de décoration

La boutique Milla poignées est spécialisée dans la vente en ligne de boutons et poignées de porte d'intérieur design, avant-gardistes et élégantes qui redonnent de l'originalité à vos portes. Elle propose une large gamme : tous styles (du rétro au moderne) en passant par le classique et le contemporain), toutes tailles, diverses couleurs et finitions.



Les produits sont de fabrication européenne : Italie, Portugal et Pologne. Ils sont fabriqués avec des matériaux de haute qualité comme le zamak (alliage de zinc, d'aluminium, de magnésium et de cuivre), le laiton, l'aluminium, le zinc ou l'acier inoxydable, et avec des techniques spéciales (rectifiées, galvanisées, PVD). Il est possible de faire fabriquer ses poignées sur mesure. L'entreprise travaille notamment avec le designer français David Turpin pour créer la poignée « Made in France ». Vous avez la possibilité de voir les produits en showroom sur rendez-vous.

« *C'est un univers que nous ne connaissons pas. Il y a beaucoup de détails techniques à prendre en compte*, ajoute Michal. Notre objectif est de faire rentrer de nouvelles gammes, d'élargir l'offre aux boutons de

placard et poignées de fenêtre. » La société s'adresse principalement aux particuliers mais elle a aussi une gamme pour les entreprises respectant toutes les normes et certifications spécifiques.

« *On essaie de démocratiser la poignée de porte intérieure comme un objet de décoration. Grande oubliée de la déco, elle fait pourtant partie de ces petits détails qui font toute la différence. Elle doit trôner sur la porte comme le coussin sur le canapé* », conclut Stella.

→ CONTACT

01 75 36 64 32
www.millapoignees.fr
contact@millapoignees.fr

Emploi

RÉSORBER LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE À CHENNEVIÈRES

DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE,

la Loi du 14 décembre 2020 relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation «territoire zéro chômeur de longue durée» renforce le nombre de nouveaux territoires zéro chômeur de longue durée. Dans ce cadre, la Ville se porte candidate à l'habilitation TZCLD : Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.



Le projet part du principe que personne n'est inemployable. L'objectif est de proposer à l'échelle d'un territoire, à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée et à temps choisi. Pour cela, des activités utiles et non concurrentes des emplois existants seront développées pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire : habitants, entreprises, institutions... Cela passe concrètement par la création d'une entreprise à but d'emploi (EBE), structure à but non lucratif spécifiquement créée pour ce type de projet. Les emplois sont partiellement financés en réorientant les coûts de la privation d'emploi (indemnités de chômage, RSA, autres...) vers l'économie locale.

Où en est le projet ?

Une première expérimentation a été initiée dès 1995 par plusieurs associations dont ATD. Fin 2016, le projet obtient son cadre légal d'expérimentation, avec un fonds pour le financer, et dix premiers territoires d'expérimentation sont initiés pour une durée de cinq ans. Le 14 décembre dernier, une loi a été votée permettant l'extension du dispositif à 50 nouveaux territoires. D'ici mi-2021, 130 territoires vont donc déposer leur candidature pour ces 50 places.

La ville de Chennevières est concernée puisqu'un territoire canavérois (regroupant le Bois l'Abbé + les Hauts de Chennevières + la zone industrielle + le quartier des Bordes) est candidat. C'est la seule candidature du Val-de-Marne. L'entreprise à but d'emploi (EBE) sera alors créée dans la foulée.

L'implication de tous

Ce projet n'aboutira qu'avec l'implication et la solidarité de tous les acteurs de la ville : habitants, acteurs économiques, associatifs sociaux, publics (CCAS, Pôle emploi, Centre Municipal de la Colline...), dont certains contribuent déjà. La Mairie et l'association Initiative Zero Chômage vous contacteront pour :

- identifier vos besoins non encore couverts, qui contribueront au choix des activités que les nouveaux salariés mèneront au sein de l'EBE
- déterminer les opportunités de partenariat
- apporter votre soutien à l'élaboration du dossier de candidature

L'un des principes de TZCD est que l'embauche dans l'EBE est non sélective : l'emploi est produit en fonction des savoir-faire, des possibilités des personnes et de leur date de candidature. Si vous êtes en recherche d'emploi depuis plus d'un an et habitez dans

le territoire concerné, n'hésitez pas à contacter l'association.

Enfin, si vous avez envie de consacrer bénévolement un peu de votre temps au succès de ce projet, ou tout simplement pour en savoir plus, vous pouvez contacter l'association qui porte ce projet.

→ CONTACTS

Contacts :

initiative.zerochomage.94@gmail.com
zerochomagevaldemarne.wordpress.com
Infos sur l'expérimentation nationale : tzclld.fr

L'EMPLOI AU CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE

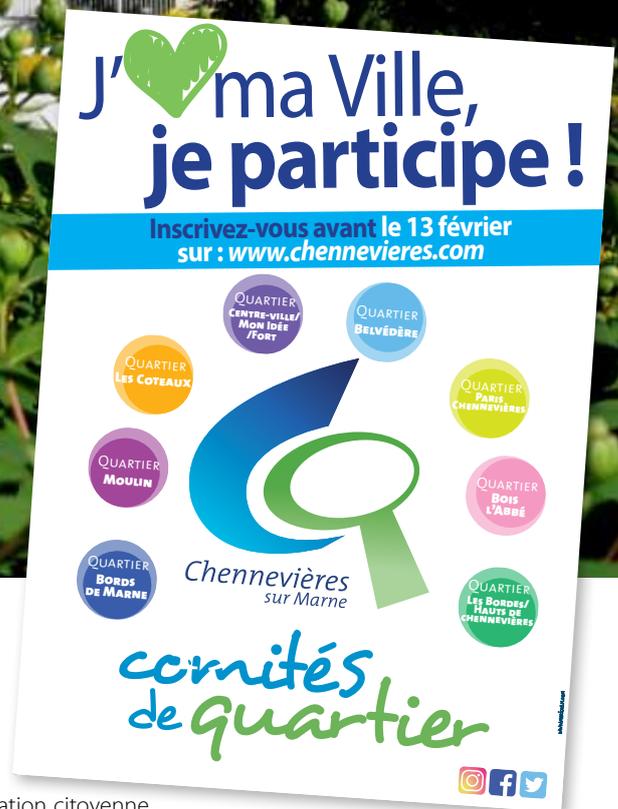
La Colline propose des ateliers de simulation filmée d'entretien d'embauche. Le prochain se déroulera le lundi 15 mars de 14 h à 17 h. Des ateliers emploi sont organisés les mardis de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Contact et inscription :

Centre municipal La Colline
13 rue Rabelais / 01 45 94 27 99

LA VILLE RELANCE SES COMITÉS DE QUARTIER

LANCÉS EN 2014, L'OBJECTIF DES COMITÉS DE QUARTIER EST QU'ILS DEVIENNENT DE VÉRITABLES RELAIS ENTRE LES CITOYENS ET LA MUNICIPALITÉ. Pour cela, des nouveautés ont été apportées afin de les rendre encore plus participatifs. Ils sont ouverts à tous les Canavérois de plus de 16 ans désireux de prendre une part active dans la vie de la Commune.



Chiffres-clés

8

La ville a été découpée en 8 quartiers au lieu de 6

15

Nombre maximum de membres titulaires et 15 suppléants

16

Âge minimum pour être membre des Comités de quartier

1

Nombre de réunions trimestrielles et 1 réunion plénière annuelle

Acteurs essentiels en matière de démocratie locale, les Comités de quartier sont un outil indispensable pour développer la participation citoyenne, contribuer à l'amélioration du cadre de vie, à l'animation et à la valorisation de chaque quartier de la Ville. Ils ont vocation à devenir un lieu d'échanges et de partages sur les différents domaines de la vie quotidienne locale.

Qu'est-ce que c'est ?

Relais entre les citoyens et la Municipalité, les Comités de quartier sont des instances consultatives et de concertation qui permettent d'associer les habitants de la Ville à la gestion locale. Animés par un élu référent, ce sont des espaces d'échanges et de dialogues entre les Canavérois et la Municipalité. Les Comités de quartier agissent en respectant une totale neutralité politique et religieuse.

Les membres s'engagent à œuvrer dans l'intérêt général de la Ville et de leur quartier.

- **Lien entre les citoyens et la Municipalité** : les Comités de quartier collectent et transmettent les remarques et les suggestions des habitants et soumettent des propositions visant à améliorer la vie dans leur quartier.
- **Lieux d'échanges et de débats** : ils sont force de proposition pour tout ce qui concerne le cadre de vie, l'animation, la valorisation et la promotion de leur quartier.
- **Agir pour le rayonnement de son quartier** : chaque quartier aura à gérer un budget participatif.



D. Tremoureux
BORDS DE MARNE
 didier.tremoureux@chennevières.fr



C. Cornu
MOULIN
 christiane.cornu@chennevières.fr



V. Glover
BELVÈDÈRE
 veronique.glover@chennevières.fr



S. Le Monnier
LES COTEAUX
 sophie.le-monnier@chennevières.fr



V. Michel

**CENTRE-VILLE –
MON IDÉE – FORT**
valerie.michel@chennevieres.fr

QUARTIERS

- BELVÈDÈRE
- BOIS L'ABBÉ
- BORDS DE MARNE
- CENTRE-VILLE – MON IDÉE – FORT
- LES COTEAUX
- LES BORDES / HAUTS DE CHENNEVIÈRES
- MOULIN
- PARIS CHENNEVIÈRES



F. Boisine Noc

BOIS L'ABBÉ

felicia.boisine-noc@chennevieres.fr



D. Fasanaro

**PARIS CHENNEVIÈRES
LES BORDES / HAUTS DE
CHENNEVIÈRES**
denis.fasanaro@chennevieres.fr



Création et dessin : Pascal Mardier.
Reproduction même partielle interdite.



Qui peut y participer ?

- Les Canavéroises et Canavérois non élus âgés de 16 ans au moins, habitants ou actifs du quartier.
- Les associations et acteurs économiques et sociaux du quartier.

Les Comités seront composés au maximum de 15 personnes physiques titulaires résidentes ou présentes dans le quartier concerné. Des suppléants dans la même limite pourront être désignés. Si plus de 15 personnes sont inscrites, un tirage au sort, sous le contrôle d'un huissier, aura lieu au mois de février et désignera les 15 titulaires et les suppléants.

Chaque quartier est représenté par un seul Comité. On ne peut appartenir qu'à un seul bureau. Les membres devront signer une charte de fonctionnement.

Fonctionnement des Comités de quartier

Les Comités seront animés par des élus référents ayant reçu délégation du Conseil municipal. Le Comité de quartier se réunit au moins une fois par trimestre dans une salle mise à disposition par la Municipalité sur convocation de l'élu référent en concertation avec les membres du Comité.

Une réunion publique, présidée par le Maire, sera organisée une fois par an dans chaque quartier. Elle aura pour but de faire le bilan du travail réalisé pendant l'année et de rendre compte des propositions et des réflexions élaborées.

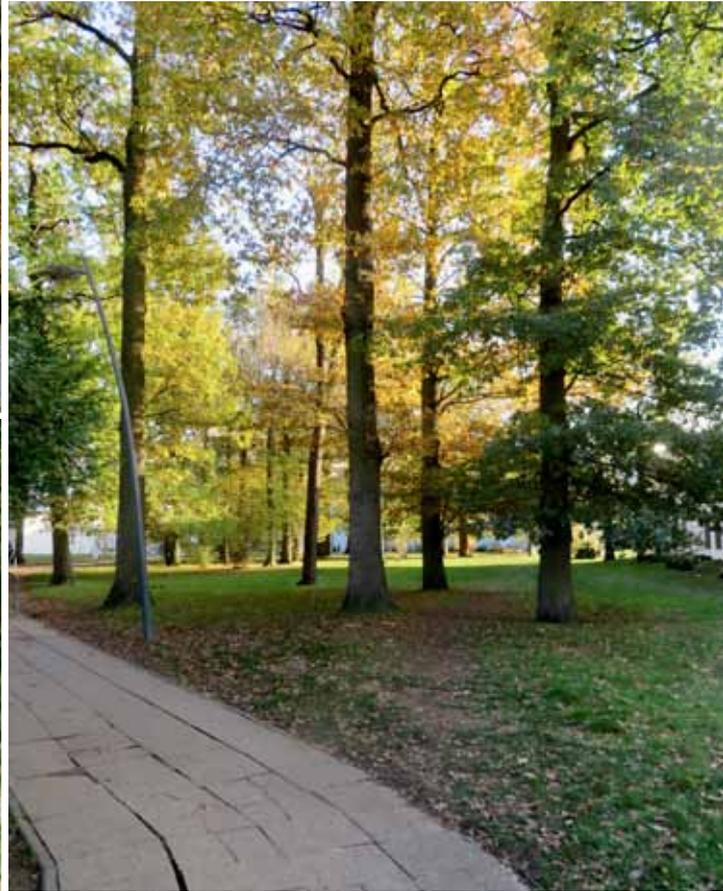
Comment s'inscrire ?

Si vous avez envie de participer à l'animation de la vie de votre quartier, de débattre et d'échanger, rejoignez les Comités de quartier !

- Envoyer un mail à l'adresse suivante : contact@chennevieres.fr en précisant votre nom, prénom et adresse.
- Remplir le bordereau et l'envoyer à : Hôtel de Ville, service Démocratie locale, 14 avenue du Maréchal Leclerc, 94430 Chennevières-sur-Marne

La première réunion dans chaque quartier aura lieu au mois de mars si les conditions sanitaires le permettent.





BORDEREAU D'INSCRIPTION

Pour rejoindre votre Comité de quartier, remplissez-le bordereau suivant :

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

EMAIL :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville de Chennevières-sur-Marne et utilisées pour la seule finalité de création des comités de quartier. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service démocratie locale de la Ville de Chennevières-sur-Marne. Les données sont conservées pendant la durée du mandat municipal en cours. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données à caractère personnel. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour faire valoir vos droits contactez par mail rgpd@infocom94.fr ou par courrier à Infocom'94 RGPD 92 boulevard de la Marne - 94210 La Varenne Saint Hilaire.

UNE CHAMPIONNE DE JU-JITSU À CHENNEVIÈRES !

A tout juste 17 ans, Clara Cabral a décroché la médaille de bronze aux championnats de France de ju-jitsu en octobre dernier. **PORTRAIT D'UNE JEUNE SPORTIVE TALENTUEUSE AUSSI DOUÉE SUR LES TATAMIS QUE SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE !**

Clara fait du sport depuis son plus jeune âge. Elle a commencé par la gym, mais ça ne lui a pas plu ; elle avait besoin de quelque chose de plus dynamique. À 6 ans, elle s'est alors tournée vers le judo, discipline dont elle est aujourd'hui ceinture marron. En 2015, à 12 ans, elle y ajoute aussi le ju-jitsu. Un an seulement après ses débuts, en 2016, elle décroche sa première médaille dans cette discipline en arrivant deuxième de l'Open des Kids. En octobre dernier, aux championnats de France, c'est la consécration pour la jeune sportive puisqu'elle est sur le podium et ressort avec une médaille de bronze au cou ! Elle est également en train de passer sa ceinture noire, ce qui ferait d'elle la première ceinture noire mineure de son professeur dans le club. C'est au COC que Clara s'entraîne depuis plus de 10 ans. Et elle n'a pas l'intention de changer. Elle apprécie l'ambiance conviviale et familiale du club. C'est d'ailleurs son entraîneur, Éric Mélin, qui l'a poussé à faire les championnats de France et l'a soutenu dans sa préparation. Cela n'a pas été facile. Après avoir obtenu ses qualifications, Clara s'est beaucoup entraînée pour être prête. Mais la COVID 19 est passée par là et la compétition, prévue en mars 2020,

DATES CLÉS

- **16 septembre 2003** : naissance de Clara
- **2015** : découverte du ju-jitsu
- **2016** : première médaille dans cette discipline
- **2020** : 3^e aux championnats de France

a dû être reportée. Coup dur pour la jeune fille qui a dû gérer le stress de ce report et le stress des cours en ligne au lycée. Déterminée, Clara a repris l'entraînement à la rentrée et a su retrouver son meilleur niveau pour décrocher la médaille de bronze en octobre dernier ! Éric, très fier de sa jeune élève, souligne les efforts qu'elle a dû fournir pour arriver à ce résultat. Pour le coach, l'objectif pour l'année prochaine est d'amener au moins deux élèves aux championnats de France : Clara chez les



juniors, et un autre élève chez les cadets. Malheureusement, la situation sanitaire ne facilite pas les choses et tous espèrent pouvoir reprendre les entraînements et compétitions au plus vite.

En attendant, Clara se concentre sur ses études et prépare son baccalauréat. Au fil des années, la jeune fille a su trouver son équilibre et parvient à s'organiser pour gérer son temps entre les entraînements et les études. Elle est d'ailleurs tout aussi brillante dans ce domaine. Très bonne élève, elle envisage de poursuivre ces études dans le domaine de la médecine ou de l'ingénierie aéronautique... Tout en continuant le sport !

Sport

ZOOM SUR LE SPORTING FOOTBALL CLUB DE CHENNEVIÈRES



DEPUIS 2016, LE SPORTING FOOTBALL CLUB DE CHENNEVIÈRES assure le suivi de l'Ecole Municipale de Foot en encadrant les jeunes footballeurs à partir de 14 ans (et jusqu'à 60 ans !) pour qu'ils continuent à jouer au ballon rond.

Arrivés troisième du championnat départemental l'année dernière, l'équipe U18 du SFC compte bien maintenir le niveau cette année, même si la situation sanitaire est venue tout compliquer. Le calendrier du championnat a été bouleversé, et en attendant la reprise, les joueurs perfectionnent leur technique à travers des entraînements et des exercices. En effet, si les entraînements ne sont plus possibles en semaine à cause du couvre-feu, les joueurs continuent de chausser les crampons tous les week-ends au stade Aristide Briand. L'objectif principal pour l'association cette année est de faire progresser les équipes, de maintenir la cohésion de groupe et d'arriver à trouver de nouveaux membres pour renforcer ses effectifs. Le Sporting Football Club de Chennevières est d'ailleurs en train de monter une équipe de vétérans pour les 35 - 60 ans et

cherche de nouveaux joueurs pour compléter le onze de départ.

En parallèle, l'association souhaite recruter de nouveaux entraîneurs pour encadrer les équipes...et pourquoi pas recruter de jeunes Canavérois ! Dans ce cadre, le SFC propose de former les futurs entraîneurs avec le district du Val-de-Marne.

Si les conditions sanitaires le permettent, le prochain match de l'équipe U18 aura lieu le **dimanche 7 mars** contre Limeil Brévannes au stade Aristide Briand.

→ CONTACT

sfcc2016.siat@gmail.com

Un nouveau chalet pour le tennis



Le chalet de tennis du stade Aristide Briand a été entièrement rénové par les services techniques municipaux au mois d'octobre. Plancher retiré, sol refait à neuf, pose d'un revêtement PVC et nouvelle toiture : tout a été fait pour que le chalet puisse accueillir dans les meilleures conditions possibles les adhérents de l'antenne tennis du COC !

Des stages de foot pendant les vacances à l'EMF



Durant les vacances de février, l'Ecole Municipale de Football propose un stage à ses élèves au stade Armand Fey. Au programme : pratique du football le matin et activités culturelles, ludiques l'après-midi.

Le stage aura lieu **du lundi 15 au vendredi 19 février** (sous réserve de la réglementation sanitaire en vigueur en raison de la pandémie).

→ CONTACT

Vous souhaitez vous inscrire ?

EMF - Stade Armand Fey
Route du Plessis Trévisé

06 25 64 15 03 / 01 45 76 28 97

La chasse aux œufs

En quête d'aventure et de gourmandises ? Venez participer à la chasse aux œufs qui se déroulera **samedi 3 avril**, de 14 h à 17 h au Fort de Champigny. Des espaces et des aventures seront dédiés en fonction des âges pour retrouver des œufs en plastique, à échanger ensuite contre des gourmandises en chocolat !

Des ateliers de loisirs créatifs seront également proposés.

Les adultes qui accompagneront les enfants seront les bienvenus mais les chocolats seront réservés aux enfants !



+ D'INFOS

Samedi 3 avril de 14 h à 17 h

Fort de Champigny – 140 bis rue Aristide Briand

Entrée gratuite

Sur réservation au 01 75 65 10 43

www.chennevieres.com



Devoir de mémoire

Vendredi 19 mars : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Monument aux morts au cimetière (Rue Aristide Briand) – *Horaire à préciser*

Dimanche 25 avril : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation dans les camps de concentration au cours de la guerre 39 – 45. *Au Monument pour la Paix, square Arthur Rimbaud à 12 h.*

PROGRAMMATION DE LA MÉDIATHEQUE ALBERT CAMUS



« Terreur », pièce-procès interactive

« Terreur » est une pièce-procès interactive de Ferdinand Von Schrach, à laquelle les spectateurs sont conviés à participer en tant que jurés et à juger de la culpabilité de l'accusé. Lars Koch, major de l'Armée de l'air allemande, est accusé d'avoir contrevenu aux ordres en abattant un avion de ligne comprenant 164 passagers à bord, tous morts sur le coup. Un terroriste entré dans le cockpit menaçait en effet de faire s'écraser l'appareil sur un stade de football bondé. 70 000 spectateurs, un soir de match. Il a bien fallu choisir.

Public ado-adulte. **Samedi 10 avril.**

→ CONTACT

10 avenue du Maréchal Leclerc - 01 41 94 88 98

Mediatheque.chennevieres.com - Facebook : [Mediatheque.GPSEA](https://www.facebook.com/Mediatheque.GPSEA)

Les horaires de la Médiathèque peuvent être soumis aux restrictions liées à la pandémie. N'hésitez pas à vous tenir informé sur le site ou la page Facebook.



Racontages

Les bibliothécaires lisent des histoires aux enfants le **samedi 20 mars** pour les 3-5 ans. À 11 h.

Ateliers des mots

Créations d'histoires, de contes ou de poèmes pour les enfants de 7 à 11 ans (à partir du CE1) le **samedi 13 mars**. À 10 h 30.

1.2.3, bébé bouquine

Lectures, comptines et jeux de doigts par les bibliothécaires pour les 0-3 ans le **samedi 17 avril**. À 10 h 30.

! **Pour tous les ateliers, une réservation est indispensable**

Condition animale

RENCONTRE AVEC CÉLINE AMIRAULT, SPÉCIALISTE DES OISEAUX

DANS SON LOCAL PRÊTÉ PAR LA MAIRIE AU FORT DE CHAMPIGNY, Céline recueille et soigne les oiseaux tombés du nid ou qui ont besoin de repos avant de les relâcher dans la nature. En plus des martinets, elle a récemment pris en charge un cygne et un canard.



En novembre, une Canavéroise a eu la surprise de découvrir un cygne blessé sur sa terrasse en bord de Marne. Sophie Le Monnier, maire-adjointe en charge de la condition animale, a été contactée et

a aussitôt mis en contact cette habitante et Céline Amirault. Le cygne a été transporté au Fort, où il a été soigné par Céline et son équipe pendant 3 jours. Une fois complètement rétabli, il a pu être relâché sur les bords

de Marne, exactement à l'endroit où il avait été retrouvé – pour qu'il ne soit pas désorienté. Récemment, c'est un canard de Barbarie qui a été retrouvé sur le parking de la concession Renault. Les employés ont contacté Céline et le canard a été transporté au Fort. Pas blessé, l'animal, probablement un

canard domestique, semble s'être perdu. Il se repose au Fort où il est chouchouté par Céline et son équipe en attendant de retrouver son foyer. Spécialistes des oiseaux, Céline et son équipe assurent une veille en cas de petits urgences et prennent en charge toutes les espèces d'oiseaux. Elle vient d'ailleurs de créer son association « Les rémiges noires » : association pour la sauvegarde du martinet noir.

➔ CONTACT

Céline Amirault
06 76 10 25 54

En cas d'animal blessé ou en détresse, contactez le centre hospitalier universitaire vétérinaire d'Alfort pour les animaux de compagnie au 01 43 96 72 72



L'APAC AU CHEVET DES CHIENS ET CHATS

L'ASSOCIATION DE PROTECTION ANIMALE CANAVÉROISE (APAC) s'occupe d'une quarantaine d'animaux au quotidien, les soigne et se charge de leur trouver une famille qui saura les aimer.

Depuis son installation il y a 2 ans dans des salles du Fort mises à disposition par la Municipalité, l'association n'a cessé d'évoluer notamment en développant des partenariats. C'est le cas avec la marque de croquettes Husse, qui offre un sac d'accueil à chaque nouvel adoptant.

L'association s'engage également à aider des jeunes à s'insérer dans la vie active en leur proposant une première expérience professionnelle via un service civique ou un stage.

La situation sanitaire a impacté de plein fouet l'activité de l'association : collectes alimentaires

annulées mais hausse du nombre d'animaux à charge... L'APAC a dû s'adapter et développer ses réseaux sociaux pour continuer de sensibiliser à la question de la cause animale et de recueillir des dons, notamment grâce à sa page Facebook : APAC 94.

➔ CONTACT

Association de Protection Animale Canavéroise

<http://apac94.e-monsite.com/>
associationapac94@gmail.com
07 69 87 36 69

La vie des associations

La FNACA



« Par ces temps difficiles, nous tenons à signaler à tous nos copains et sympathisants, que nous sommes debout et toujours présents en nombre restreint lors des différentes commémorations patriotiques. Et, ce malgré les directives gouvernementales, qui considérant notre âge, estiment que nous sommes plus réceptifs au COVID 19 en refusant notre présence à celle du 11 Novembre ? Nous en sommes étonnés, car l'espace Arthur Rimbaud permet le respect des gestes barrière.

Nous tenons également à informer nos adhérents que du fait de la pandémie, le déjeuner initialement prévu le 13 mars n'aura pas lieu. »

Communiqué de la FNACA



1^{ère} Compagnie d'Arc de Chennevières



Le tir à l'arc étant un sport extérieur de plein air, l'entraînement a pu reprendre pour les archers ! En raison des restrictions liées à la pandémie, contactez la compagnie afin de connaître le planning des activités.

☎ 06 70 75 92 93

Compagnie.arc.chenneviers@gmail.com

www.cie-arc-chenneviers.net

Facebook : 1ereCieChenneviers

Amira Culture



Hors période de confinement, les cours ont lieu le mardi de 17 h 30 à 18 h 30 pour les enfants, de 18 h 45 à 20 h 15 pour les adolescents et de 20 h 30 à 22 h 30 et le mercredi de 10 h 30 à 11 h 30 pour les enfants de 7 ans et plus. Pour tout ceux qui le veulent, l'association propose des cours en visio-conférence.

En parallèle, Amira Culture prépare une version adaptée de la pièce « Le Commissaire est un bon enfant » de Georges Courteline pour un prochain spectacle.

☎ amira.culture@sfr.fr

Campagne d'hiver des Restos du Cœur



Vous pouvez vous rendre dans l'un des deux centres : bénéficiaire !

• Centre de Champigny-sur-Marne

131 rue de Verdun

Ouvert les mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 11 h

01 45 16 35 91

• Centre de Villiers-sur-Marne

Rue Ferdinand Buisson

Ouvert les mardi, mercredi et jeudi.

Inscriptions de 9 h à 11 h 30 et distribution de 13 h 30 à 16 h 30.

01 57 10 91 28

Accueil Familles Cancer



L'association continue ses ateliers et en propose trois nouveaux :

- Musicothérapie, atelier partagé malades et proches-aidants
- Soutien psychologique pour les enfants de parents malades ou décédés
- Lecture, atelier partagé malades et proches aidants

L'atelier Art-Thérapie, partagé entre malades et proches-aidants a été rouvert.

Tous les ateliers se déroulent dans le strict respect des conditions sanitaires.

☎ 68, rue du Pont de Créteil / 94100 Saint Maur des Fossés
01 43 97 38 59 / www.afcancer.fr

Chennevières Loisirs

L'association Chennevières Loisirs vous propose :

- **Le jeudi 11 février** : une visite de l'atelier/musée d'une collection unique de voitures anciennes, puis une visite du musée "Jean de la Fontaine" à Château Thierry
- **Le jeudi 25 mars** : un spectacle "45 Tours de France, tournée 2021", 2 heures de voyage en France, en refrains et en chansons traditionnelles
- **En avril** : visite du Château de Sully-sur-Loire suivi d'une visite guidée de la centrale de Dampierre en Burly.

☎ 01 45 94 86 79 / www.chenneviersloisirs2.com / chenneviersloisirs@yahoo.fr

LE DOSSIER DE DEMANDES DE SUBVENTION EST DISPONIBLE

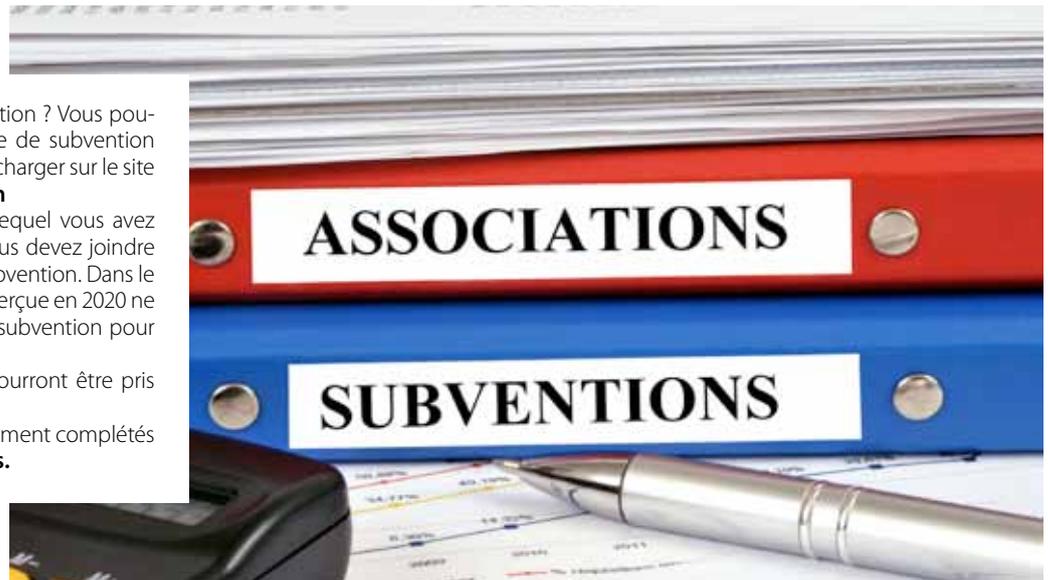
Vous êtes responsable d'une association ? Vous pouvez obtenir un dossier de demande de subvention 2021 à l'accueil de la Mairie ou le télécharger sur le site de la Ville : www.chennevieres.com

Si vous avez réalisé le projet pour lequel vous avez obtenu une subvention en 2020, vous devez joindre les justificatifs de l'utilisation de la subvention. Dans le cas où la dépense de la subvention perçue en 2020 ne pourrait être justifiée, une nouvelle subvention pour projet ne sera pas attribuée.

Seuls les dossiers Cerfa complets pourront être pris en compte.

Les dossiers doivent être déposés dûment complétés et retournés **au plus tard le 31 mars**.

● Service vie associative
Hôtel de Ville
14 avenue Maréchal Leclerc



Zoom sur

CHALEUR ET PARTAGE, UN VENT DE SOLIDARITÉ SUR LE BOIS L'ABBÉ

AIDE AUX DEVOIRS, LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT ET LA SOLITUDE, SOUTIEN AUX FAMILLES dans l'éducation de leurs enfants... L'association Chaleur et Partage organise des actions de solidarité pour venir en aide à tous ceux qui sont dans le besoin, en particulier dans le quartier du Bois l'Abbé.

Le 23 décembre dernier, l'association Chaleur et Partage, en collaboration avec Couture et Passions la CNL et la CGL Clément Ader, a distribué des cadeaux de Noël aux jeunes Canavérois. L'événement a nécessité deux mois de travail aux bénévoles qui ont démarché les commerces pour récupérer des jouets. Ce fut un véritable succès puisque plus de 300 enfants ont pu recevoir un cadeau, un livre et des chocolats. C'est dans cet esprit d'entraide et de solidarité qu'a été fondée l'association en 2017.

Au départ, l'objectif était de lancer des petites actions dans le quartier du Bois l'Abbé, notamment en lien avec les compagnons bâtisseurs. Cependant, depuis l'année dernière l'association a pris un nouvel élan et voit les choses en grand ! Chaleur et Partage s'est donné pour mission de lutter contre la solitude et l'isolement, de venir en aide à tous ceux qui sont dans le besoin en menant des actions dans des domaines divers et de développer la citoyenneté et le lien social ; le tout dans le but de contribuer à la dynamisation du quartier du Bois l'abbé.

Depuis la rentrée scolaire de janvier, l'association propose une aide aux devoirs pour les élèves de primaire et collège. Tous les soirs de



17 h à 18 h, des bénévoles et des professeurs à la retraite accueillent les enfants dans la salle des fêtes de l'église Jean XXIII et dans le local CNL/CGL rue Clément Ader (Voir p.10).

L'objectif est double : limiter l'échec scolaire et soutenir les familles qui ne peuvent pas aider leurs enfants dans leurs études. L'association souhaite également sensibiliser les familles

dites « démissionnaires » sur l'importance d'accompagner leurs enfants dans leur scolarité. Chaleur et Partage prévoit aussi d'organiser une distribution de vêtements. Elle aura lieu dans l'année.

📍 Page Facebook : Chaleur et Partage
Jeanne Tourette 06 51 85 29 92
Oumar Diagne : 06 67 26 06 56



BELLE RÉCOLTE !

1,6 tonne de denrées alimentaires ont été récoltées lors de la collecte de la banque alimentaire, du 27 au 29 novembre dernier. La collecte était organisée par le CCAS avec le soutien des adhérents du service jeunesse. Les dons étaient au profit de l'épicerie solidaire.



LA GALETTE DES ROIS

Samedi 23 janvier, après l'entraînement, dégustation de galettes pour les élèves de l'École Municipale de Football qui ont fêté leurs rois d'un jour !



SEMAINE DU CONTE

En novembre dernier, des élèves canavérois ont assisté à des séances de contes à la ferme des Bordes. L'objectif de l'opération « La semaine du conte » est de permettre aux enfants d'aborder une pleine expression de leur potentiel, autour de thématique tel que l'entraide, la coopération, l'environnement qui les entourent. Cette action a été menée par des associations, l'Education nationale et la Ville.



LEÇON DE GÉOGRAPHIE

Anne-Marie Vialatoux, Maire-adjoint en charge de l'Education, a apporté dans les classes des établissements de primaire, une vue aérienne de la ville de Chennevières. Cette photo doit ainsi permettre aux élèves de se repérer dans la commune et de la situer dans l'espace.





SOUVENIRS DE FIN D'ANNÉE

EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE, les manifestations prévues en fin d'année ont été annulées. La Ville s'est illuminée et les services municipaux ont imaginé des actions (concours, distribution de colis, ateliers...) pour rendre cette période de fin d'année un peu plus joyeuse et conviviale sous le signe du partage.





Les plus petits ont rencontré avec un peu d'avance le Père Noël, ont réalisé des décorations de Noël. Quant aux enfants de la crèche Les Petits Meuniers, ils ont reçu l'étonnante visite des animaux de la ferme itinérante Tiligolo.



Fin d'année gourmande pour les jeunes avec une raclette party, un atelier chocolat, un repas de Noël. Ils ont également participé à l'activité comédie musicale proposé par le Centre Municipal de la Colline.





Le Centre Communal d'Action Sociale a distribué des paniers gourmands aux seniors le 5 décembre. Il a également apporté un colis avec douceurs et cadeaux aux Canavérois qui habituellement participaient au repas du Noël solidaire.



Martine Lerfel, conseillère déléguée aux activités à la Colline, a remis aux gagnants les lots remportés dans le cadre du jeu organisé par le Centre Municipal La Colline. Des colis surprise ont également été distribués. Le Centre a aussi proposé un atelier de comédie musicale pendant les vacances.



Après
l'entraînement,
goûter de
Noël pour
les enfants
de l'Ecole
Municipale de
Football.



Un programme bien rempli était proposé dans les centres de loisirs avec un grand jeu et des animateurs déguisés pour finir les vacances.

COLAS

**NOS
SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE
DE VOS PROJETS**

AGENCE SUCY-EN-BRIE

19, rue Louis Thébault
94370 Sucy-en-Brie

01 49 82 20 20

sucyenbrie@colas-idfn.com

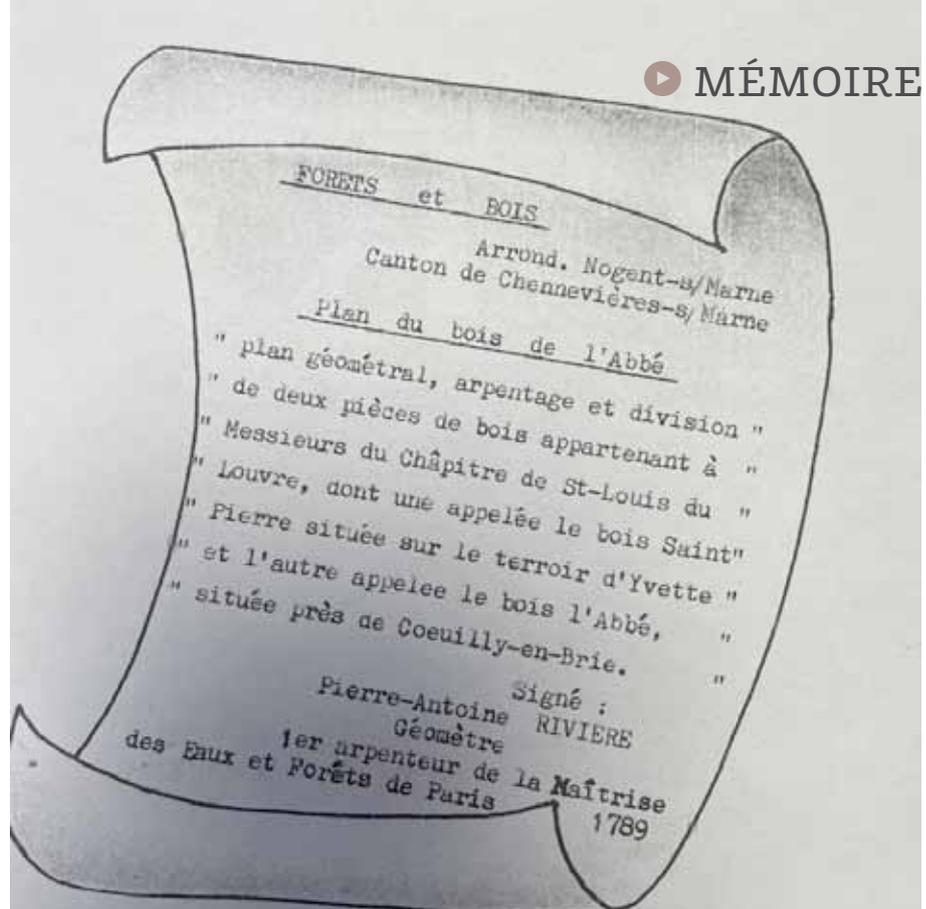


www.colas.com

LE BOIS DE L'ABBE

LORSQUE VOUS QUITTEZ LE CENTRE HISTORIQUE DE CHENNEVIÈRES et que vous traversez la route de la Libération (celle que le Général Leclerc a prise pour rentrer sur Paris, en 1944), vous vous trouvez soudain transporté dans un autre quartier qui se démarque totalement du style de l'ancien village.

Et pourtant... Ce quartier a, lui aussi, son histoire qui remonte au Moyen Âge ! Il faut en effet savoir que, dès 1134, l'Abbaye de Saint-Maur était propriétaire d'un domaine qui comprenait le bourg Saint-Paul (autour de l'église Saint-Paul des Champs, à Paris) ainsi que des terres agricoles qui couvraient une surface allant de la rue Saint-Antoine (dans le XII^e arrondissement de Paris) jusqu'au-delà de la Brie. Là, s'étendaient plusieurs hectares de bois, avec des taillis cachant des sentiers pittoresques... et même des mares pleines de charme où barbotaient des grenouilles. En lisière de ces bois, on pouvait admirer de beaux arbres – dont le fameux chêne avec ses huit mètres de circonférence – ainsi que des champs de céréales où la moisson apportait de l'animation. Pour les habitants du lieu, ce bois était « le bois de



l'Abbé » et l'histoire a voulu conserver son appellation d'origine.

Notons également qu'en 1789, les archives de la Maîtrise des Eaux & Forêts de Paris éditèrent le plan d'arpentage de l'arrondissement de Nogent-sur-Marne mentionnant l'existence de ce Bois qui faisait partie du canton de Chennevières-sur-Marne.

Du bois aux immeubles

Au fil des années, ces terrains devaient servir de dépôt d'ordures aux camions collectant le département de la Seine, afin de servir d'engrais aux propriétés voisines. Quelques

années plus tard, pendant l'occupation, ces mêmes terres étaient les bienvenues pour les cultures fourragères destinées à l'alimentation de la population

Les années ont passé... Les styles et modes de vie aussi ! Le Bois-l'Abbé voit le jour en 1968 grâce aux architectes-urbanistes Henry-Charles Delacroix, François Delage, Noël Le Maresquier et Clément Tambuté. Il s'agit d'un ensemble d'immeubles HLM construits pour réagir à la crise du logement et du mal-logement. Ce quartier s'étend sur les communes de Chennevières et Champigny.

À plusieurs reprises, ce quartier de Chennevières a fait l'objet de projets d'aménagement dont, en juillet 2004, la création de nouvelles activités économiques, d'implantations commerciales et artisanales et aussi la construction d'un hôtel d'entreprises. Ce quartier va également bénéficier d'une réhabilitation dans le cadre du NPRU (Nouveau Programme de Renouvellement Urbain) financé par l'État.

Aujourd'hui, grâce à son authenticité, ce quartier de « Bois l'Abbé » alliant histoire et spécificité, est une partie intégrante dans la richesse du patrimoine de Chennevières.

Chennevières Le Mag
avec Rosette Villesuzanne



LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB)



LE CONSEIL MUNICIPAL a pris acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2021. Ce débat est une étape obligatoire dans le cadre de l'élaboration budgétaire qui doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget. Le DOB présente les orientations budgétaires, les engagements envisagés et la gestion de la dette.

Pour servir de base de discussion, le Rapport d'Orientation Budgétaire doit comporter des données sur les contextes budgétaires international et national, une analyse de la situation financière de la collectivité et les perspectives pour l'année concernée.

Le contexte économique

La pandémie de COVID-19 a fragilisé l'économie mondiale. Le taux de croissance mondiale serait de - 4,5 % en 2020 par rapport à 2019. Au niveau de la zone euro, il chuterait davantage, de - 7,9 % sur la même période. Les incertitudes demeurent encore très importantes. L'économie française devrait mettre du temps à remonter la pente. Le Produit Intérieur Brut devrait reculer de 8,3% cette année. En 2021 en revanche, la France, devrait renouer avec une croissance espérée de 6% en 2021. Conséquence de cette économie fragile : le chômage est en hausse. Pour la troisième année consécutive, le montant de l'enveloppe globale de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est stable au niveau national. En 2020, il s'élève à 26,8 milliards d'euros, dont 18,3 milliards pour le bloc communal et 8,5 milliards pour les départements. A Chennevières, pour l'année 2021, la diminution de la DGF est estimée à 83 297 euros.

Pour 2021, le montant de l'attribution de compensation versée par la Métropole du

Grand Paris devrait s'élever à 7 911 089 euros.

Les objectifs 2021

Malgré le contexte économique difficile, accentué par la crise sanitaire dont on ne connaît ni l'évolution ni l'issue, la Ville souhaite poursuivre son objectif de renforcement des services aux Canavérois et de financement d'un programme d'investissement ambitieux afin de rattraper le retard pris pendant tant d'années pour les équipements et la voirie. Au regard des contraintes indiquées précédemment, les objectifs pour l'année 2021 sont de poursuivre les efforts de gestion engagés ces dernières années sur les charges à caractère général et à maintenir un niveau d'investissement élevé.

Comme elle s'y était engagée, la Municipalité n'augmentera pas ses taux d'imposition pour l'année 2021.

Les grands postes d'investissement sont la fin de la construction du groupe scolaire Germaine Tillion et de l'équipement polyvalent, les travaux du théâtre Roger Lafaille, la suite de l'aménagement du parc du fort de Champigny, la réalisation de travaux d'enfouissement des réseaux de rénovation de l'éclairage public et de la mise en valeur du patrimoine, la réalisation de travaux d'enrobés et le lancement du projet de rénovation du groupe scolaire du Moulin. Nous continuerons à mobiliser des subventions pour la mise en oeuvre de nos projets.

Hommage

Avant l'ouverture de la séance, le Maire Jean-Pierre Barnaud a demandé à l'assemblée délibérante d'observer une minute de silence en hommage à Valéry Giscard D'Estaing, ancien président de la République, décédé le 2 décembre 2020.

Règlement intérieur

Le Conseil municipal a approuvé à la majorité le règlement intérieur qui définit les règles de fonctionnement de l'assemblée délibérante, dans les six mois qui suivent son installation et pour la durée de la mandature.

Prime COVID

Le Conseil municipal approuve l'attribution d'une prime exceptionnelle liée à la crise sanitaire du Coronavirus en fonction de critères cumulatifs comme le présentiel et l'exposition aux risques.

Rapports d'activité

Le Conseil municipal a pris acte de la communication des rapports d'activité 2019 de la société People and Baby qui a un contrat de délégation de service public concernant la gestion de la crèche Les Petits Meuniers ; et de la société Elior en charge de la restauration collective.

Compte-rendu

En raison de la crise sanitaire, cette séance du Conseil municipal s'est déroulée au centre Jean Moulin et n'a pu se tenir en présence de public. Vous pouvez retrouver la version audio ainsi que le compte-rendu sur le site Internet de la Ville : www.chennevieres.com, et le compte-rendu à l'Hôtel de Ville.

MAJORITÉ :

XXXXX

En raison du contexte sanitaire provoqué par la Covid-19, un projet de loi prévoit de reporter à juin 2021 les élections départementales et régionales prévues initialement en mars 2021.

Se référant à l'article L52-1, le groupe de la majorité « Ensemble pour Chennevières, passionné » suspend la publication de sa tribune.

Ensemble pour Chennevières, passionné

OPPOSITION :

LA BELLE, TOUJOURS ENDORMIE

VERS UNE PROCHAINE AUGMENTATION D'IMPOTS ? NOUS AVONS VOTE CONTRE

Le 21 janvier 2021 - Chennevières, « la belle endormie », comme l'appelle le maire, n'a pas failli à sa réputation au passage de la nouvelle année. Beaucoup d'entre vous subissent les conséquences de la crise et constatent qu'à deux pas de chez nous des municipalités proposent des solutions : Sucy, Ormesson, Villiers soutiennent leurs commerçants en créant des plates-formes numériques gratuites pour favoriser l'achat local et les circuits courts.

D'autres mettent à disposition des conseillers pour accompagner les demandes d'aide de la Région ou de l'Etat. Ailleurs, sont mises en place des navettes gratuites à destination des personnes âgées, isolées, malades ou dans le besoin pour les aider dans leurs déplacements au quotidien ou simplement pour aller se faire dépister ou vacciner. Enfin, à Nogent, le choix est fait d'accompagner les télétravailleurs en développant un espace de coworking.

Les exemples sont nombreux et variés mais à Chennevières, la municipalité préfère attendre la fin de l'orage Covid-19 et faire des économies logiques

en annulant manifestations, événements, repas des anciens, festivités de Noël... Ces économies auraient pu être utilisées pour créer les services que les Canavérois envient aux villes voisines en cette période si compliquée. C'est ce que nous proposons et imaginons pour Chennevières. Retrouvez nos propositions et actions sur notre site internet, actualisé très régulièrement et sans contrainte d'espace, sur lequel vous pourrez également prendre contact avec nous. Un mail aechennevieres@gmail.com et un numéro de téléphone (07 54 37 77 30) sont également à votre disposition.

Nous vous souhaitons, en dépit de ce contexte, une belle année 2021 que nous espérons tous meilleure que celle qui vient de s'achever.

Site Internet : www.aechennevieres.fr | mail : aechennevieres@gmail.com | téléphone : 07 54 37 77 30 | Facebook, Instagram et Twitter : @AEChennevieres

M.C. Diringier, J. Rapti, C. Borduy, J.L. Doublet. L. Grandjean, E. Puppo, O. Louail
Pour un Avenir Ensemble à Chennevières

ÉTAT CIVIL

Bienvenue aux petits Canavérois

Octobre 2020 : 15 naissances dont

Milan Manuel Daniel WELFRINGER DOS REIS • Timothé Christian ROBERT • Timéo Didier Eric MARIAUZOULS • Theo Jean Franz BAF COP • Olivia Ekin NACCACHE • Zaïd BELGHEDDOUCHE • Olivia LE TELLIER • Maël Ezio CHOTARD SIMEAO

Novembre 2020 : 38 naissances dont

Erwann Patrice Jean Serge TONUS • Nina Panita Hye-Jin MONNOT • Matéo RODRIGUES MOTA • Davis Ioan MIHOC • Aaron Issa BOUNOUA

Félicitations aux mariés

Octobre 2020

Jean MAHAN et Amoin KOUASSI

Ils nous ont quittés

Octobre 2020

Ermelinda PINTO veuve SALVADOR GONCALVES • Wilson Benoît PARIZE • Dominique MORRONI • Vivaldo DO SACRAMENTO RODRIGUES • Danièle Denise ABREDEDER épouse DELOFFRE • Atika LEKHAL divorcée OUKIDOUN • An VU VAN

Novembre 2020

Jean-Paul CHARLEC • Maria GARCIA SANCHEZ veuve BERMUDEZ ALVARO • Jean Pierre Henri MERCIER • Jacques Marie Alfred CHADEYRON • Andrée Michèle Françoise GROULIER épouse DOUEL • Cherif ZIDANE • Michel René Jean BRADOL • Guy Gilbert Georges THIEBAUD • Bensaoucha OUADDAH • Arnaldo DE SOUSA MARINHOB • Blanche Germaine Marie DOMALAIN veuve LE GOURIERES • Jacqueline Louise Marguerite Francine GENTIL veuve REINERTZ • José GONÇALVES



La Ville de Chennevières-sur-Marne rend hommage à Monsieur Fabian Dieu, décédé le 1^{er} décembre 2020 à l'âge de 49 ans, victime de la COVID-19. Canavérois depuis treize ans, ce père de cinq enfants, dont la plus jeune n'a que huit ans, laisse derrière lui une famille en grand désarroi. Cet homme a passé sa vie aux services des populations démunies en œuvrant comme bénévole dans plusieurs associations. Il venait de créer sa propre structure associative «Cœur à l'Écoute» pour venir en aide à la population canavéroise et en particulier à celle du Bois l'Abbé. Nous nous associons à la douleur de la famille et l'assurons de notre soutien. Nous ne l'oublierons pas.



Chennevières
sur Marne

Chennevières Le Mag - Magazine municipal édité par la Ville de Chennevières-sur-Marne

Hôtel de Ville - 14 avenue du Maréchal Leclerc - 94430 Chennevières-sur-Marne - Tél. : 01 45 94 74 74

Service communication : publications@villechennevieres.fr - Direction de la publication : Jean-Pierre Barnaud - Rédacteur en chef : Karen Lafitte - Rédaction : Camille Martineau - Ont participé à ce numéro : les services municipaux, les associations de Chennevières, Rosette Villesuzanne - Photographies : la mairie, Georges Montchamont, Richard Della Mussia, Stock Adobe - sauf mention DR - Conception et mise en pages : Agence Avantmidi - Impression : RAS - Distribution : Privilège et Communication - Régie publicitaire : CMP - Erika Lospina : 06 69 62 09 97



10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

PROCHAINEMENT DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

23-25 RUE DURMERSHEIM ET 47-49 RUE ARISTIDE BRIAND



CŒUR CANNABRIA



Une réalisation parfaitement intégrée dans un quartier en cœur de ville

- ✔ Une **adresse** à deux pas du **centre-ville animé** et de ses **commerces**
- ✔ Une **résidence moderne** en harmonie avec son environnement
- ✔ Un **espace** avec un **jardin partagé** au calme de la rue
- ✔ Un **commerce** situé au rez-de-chaussée
- ✔ Du **studio** au **4 pièces** agencés avec soin
- ✔ Des **balcons**, des **terrasses** et des **jardins** privés au rez-de-chaussée
- ✔ Des **places de stationnement** en sous-sol pour un confort quotidien

CONTACTEZ-NOUS EN AVANT-PREMIÈRE AU

06 35 46 20 45

Appel non surtaxé, prix selon option

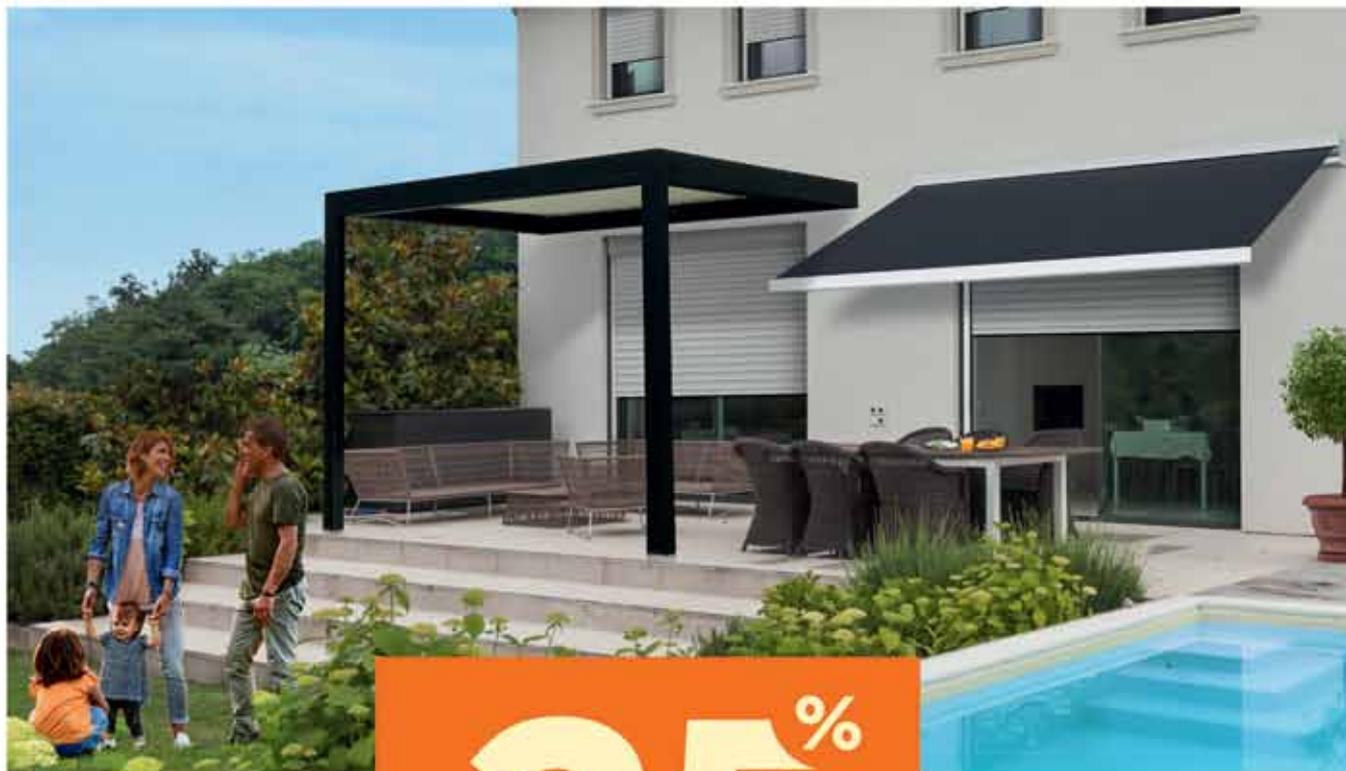
OU CHENNEVIERES@GROUPE-AIC.FR



aic-immobilier.com

111 Prêt réservé aux primo-accédants pour l'achat d'un logement en résidence principale et soumis à conditions de revenus. 121 Le non-respect des engagements de location entraîne la perte des incitations fiscales. Le dispositif Pinel permet une réduction d'impôts dont le montant dépend de la durée de l'engagement pris par l'acquéreur - Réduction variant de 12 à 21 %. AIC - 812 389 526. AIC Ile de France - SARL au capital de 200 000 €, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 793 752 734. Siège social : 110/112 Boulevard Jean Jaurès 92100 Boulogne-Billancourt - Architecte : 2AD Architecture - Illustrateur : Fréaction. Document non contractuel. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations. Réalisation : www.aic.fr - 01/2021.

PROFITEZ DE NOS OFFRES COUP DE CŒUR.



-25%

sur tous nos produits
COUP DE CŒURTM



Service client 1 01 05 44 44 44 (du lundi au vendredi, de 9h à 19h) et sur le site www.monsieurstore.com. Les ventes - hors taxes - sont exclues du champ de cette offre. La remise de 25 % s'applique uniquement sur le montant de la facture de l'équipement hors taxes. Cette réduction est personnelle, utilisable en une seule fois dans les magasins Monsieur Store participants en 2021 et non cumulable avec d'autres remises ou promotions en cours, hors devoirs en cours dans le cadre des études supérieures. Certains produits sont susceptibles de ne pas être vendus dans tous les magasins. Service clientèle Monsieur Store Capital, créée en 2018 sur un panel de 20 000 consommateurs, via cookies et magasins. P.S. : contactez nous, c'est nos contrats, c'est notre passion. Monsieur Store, Kermel Insee, 3, Place St-Jacques, 93210 Dardennes 01 45 94 02 11

www.monsieurstore.com

Monsieur Store



STORES - PERGOLAS
FENÊTRES - VOILETS
PORTES - PORTAILS
PORTES DE GARAGE



#TOUJOURSÀVOSCÔTÉS

*Nos équipes sont mobilisées
pour réaliser tous vos projets !*

CONTACTEZ-NOUS ! 01 45 94 02 11